

AC.-

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

PRESIDENCE DU CONSEIL

MINISTERE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET
DES AFFAIRES SOCIALES



E C R E T

ANNEE 1965 - N° 57 / PC/MFPTAS-DP.2

SOMMAIRE :
Nomination.--

LE PRESIDENT DU CONSEIL
CHEF DU GOUVERNEMENT DU DAHOMEY

Présenté par
le Directeur
du Personnel,

- VU La Constitution de la République du Dahomey.
- VU le Décret n°33/PR. du 25 Janvier 1964 portant formation du Gouvernement de la République du Dahomey ;
- VU le Décret n°64-54/PC/SGG. du 2 Mai 1964 fixant les attributions des Membres du Gouvernement ;
- VU la Loi n°59-21/ALD. du 31 Août 1959 portant statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifiée ;
- VU le Décret n°59-218 du 15 Décembre 1959 portant modalités communes d'application du statut général de la Fonction Publique du Dahomey et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le Décret n°59-222 du 15 Décembre 1959 portant règlement sur la rémunération, les indemnités et avantages matériels divers alloués aux fonctionnaires des Administrations et Etablissements Publics de l'Etat et les actes qui l'ont modifié ;
- VU le Décret n°63-5/PR-MEFP. du 17 Janvier 1963 portant statuts particuliers des Corps appartenant au Cadre d'Personnels de l'Enseignement du second degré ;
- VU le Dossier de candidature de Mme TOKPANOU Isabelle ;
- VU les nécessités de service,

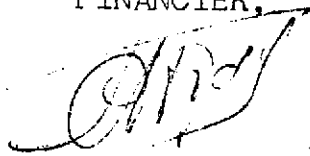
D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Conformément aux dispositions de l'article 6 du décret n°63-5/PR-MEFP. du 17 Janvier 1963, Mme TOKPANOU Isabelle (née NDIOLE Assouho), titulaire de cinq certificats d'une licence d'Enseignement (sciences naturelles - mention sciences biologiques), est nommée dans le Cadre des Personnels de l'Enseignement du second degré, en qualité de Professeur Adjoint de 2ème classe, 1er échelon stagiaire et mise à la disposition du Ministre de l'Education Nationale et de la Culture pour servir au Lycée Béhanzin à Porto-Novo.

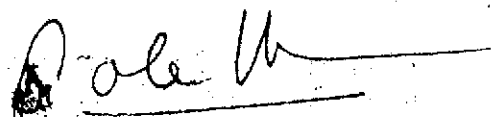
.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret qui a effet à compter du II Novembre 1963, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République du Dahomey./.-

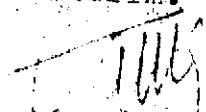
VU :
LE CONTROLEUR
FINANCIER.


C. MIDAHUEN.

VU :
LE MINISTRE DE LA FONCTION
PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DES
AFFAIRES SOCIALES


Théophile PAOLETTI.-

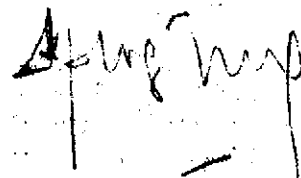
COTONOU, le 13 Février 1965
P. Le Président du Conseil absent,
le Garde des Sceaux, Ministre de la
Justice et de la Législation
chargé de l'intérim.

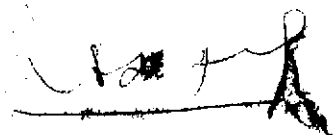

Alexandre ADANDE.

VU :
LE MINISTRE DES FINANCES, DES
AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN, P. LE MINISTRE DE L'EDUCATION
NATIONALE ET DE LA CULTURE,
ABSENT

LE MINISTRE DU DEVELOPPE-
MENT RURAL ET DE LA COOPE-
RATION, CHARGE DE L'INTERIM

ORIGINAL I
PC 8
JORD I
MEPTAS I
DP 4
MFAEP I
MENC I
E 8
IF I





A. DEGBEY.

Isor
Intéressée I